AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Bulletin N°25

3 Novembre 1982

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE

(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX . Siège de la circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE : (90) 88.21.83

ABONNEMENT ANNUEL : ~~XXX~~ F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 9660 74 V

92 F

RECTIFICATIF

Une erreur nous a fait indiquer deux montants différents **pour l'abonnement au BULLETIN** TECHNIQUE général pour 1983 .

Il faut retenir le prix de 92 francs tel qu'il **est mentionné dans le coupon-réponse .**

CULTURES LEGUMIERES

Apion de l'artichaut dans le Var

A la suite des observations réalisées dans les régions **hyéroise et de la Cadière d'Azur** - St-Cyr-sur-Mer, il apparaît que de nombreuses femelles d'apion **sont sur le point de pondre (environ 75 %)** .

Le niveau des populations ainsi que leur aptitude à **pondre atteignent un seuil dangereux .**

Le taux d'infestation est en moyenne assez élevé .

En conséquence, les producteurs d'artichauts du littoral varois **sont informés qu'il est opportun d'effectuer un traitement visant à détruire ce ravageur sur les cultures d'artichauts de** printemps .

Dès réception de cet avis dans les régions les plus précoces St-Cyr-sur-Mer et la Cadière d'Azur et à la fin de la semaine dans la région hyéroise, une application de rappel sera nécessaire 15 jours à 3 semaines plus tard .

Choix du produit :

Notre expérience nous amène à préconiser l'emploi de l'endosulfan à la dose de 60 g de matière active par hectolitre (produits commerciaux : THIODAN, AGROPHYTE, INSECTOPHENE) .

Il est déconseillé d'utiliser des associations renfermant du PARATHION ou tout autre insecticide de choc susceptible de détruire la faune utile (syrphe très abondant à l'heure actuelle) .

Respecter les délais d'application pour ces produits, soit 15 jours avant la récolte .Donc ne pas traiter les cultures actuellement en production ou sur le point d'être récoltées .

Ces cultures devront être protégées ultérieurement **par un traitement en fin de récolte avec** du mévinphos (nombreuses spécialités) à 50 g de matière active **par hectolitre .**

Septoriose du céleri

Envisager un traitement à la fin de la semaine prochaine **avec chlorothalonil (Daconil)** 1500 g de matière active/hectare ou mancozèbe (nombreuses spécialités) **1600 g de matière active/** hectare .

LUTTE DIRIGEE - LUTTE INTEGREE

Notre Service va faire procéder à une enquête **sur l'économie de la lutte dirigée en arboriculture et viticulture** :

On espère ainsi mieux connaître l'impact de cette technique **de détermination des traitements** à partir de l'observation, donc pouvoir mieux la vulgariser .

P. 2/11

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur-Gérant P.Duffaud- CPPAP N° 478 AD

LE CAMPAGNOL PROVENCAL (Pitimys duodecimcostatus s.)

Ce campagnol a une activité et des moeurs uniquement souterraines .Sa présence se traduit par de petites buttes de déblais de terre à la surface du sol .

On note depuis deux ans une recrudescence de la pullulation de cette espèce en Provence .

Ce ravageur est à l'origine de très sérieux dégâts plus souvent aux plantations fruitières de Provence et notamment aux vergers de pommiers

Il décortique les racines et la partie enterrée du collet de nombreux arbres fruitiers et même de jeunes peupliers brise-vent, leur croissance est arrêtée, la récolte compromise et les sujets atteints peuvent succomber au printemps durant une sécheresse estivale .

On observe aussi de graves dégâts en cultures maraîchères et en particulier sur asperges .

LUTTE -

On peut la pratiquer surtout en automne (après la récolte) et en hiver .

1 - Tester la présence des campagnols en quadrillant la surface atteinte par des fosses (30 cm x 20 cm x 20 cm) disposées en quinconce tous les 10 mètres sur chaque rangée d'arbres fruitiers (soit environ 200 à 300 fosses par hectare, suivant les cultures et l'intensité de l'attaque).

Mettre une demi-pomme non traitée dans chaque fosse et refermer soigneusement cette fosse avec : paille compressée, tuile, sac à engrais etc ...

Deux jours après, on observe les pommes rongées ou disparues

2 - Lutte proprement dite : dans ces fosses actives, on remplacera les pommes attaquées ou disparues par des demi-pommes préalablement trempées dans un concentrat huileux de chlorophacinone à 0,25 % (Caïd, Fébor, Caïd Opérats) .

Renouveler les pommes traitées au fur et à mesure de leur consommation par visite des fosses tous les 2 à 3 jours pendant une dizaine de jours .Recreuser les fosses contrôlées et les réalimenter si nécessaire .

Arrêter la lutte lorsque la consommation aura totalement cessé .Si des fosses sont visitées après plus de 10 jours de lutte, il s'agira le plus souvent de réinfestation venant de l'extérieur. Dans ce cas, il sera prudent de maintenir une seule ligne de fosses séparant la culture du voisinage infesté .

L'application d'appât de granulés de luzerne à la crimidine en galeries souterraines effectuées avec charrue sous-soleuse n'a pas donné les résultats escomptés

Avant toute généralisation de la lutte, s'assurer qu'il s'agit bien du campagnol provençal en creusant notamment quelques fosses à proximité des dégâts observés et contrôler si les pommes sont bien consommées; si ce n'est pas le cas, il s'agit sans doute de taupes justiciables du piègeage .

LUTTE DIRIGEE - LUTTE INTEGREE (suite de la première page)

Dans le cas où vous utiliseriez cette méthode et que vous accepteriez de répondre à des enquêteurs pourriez-vous nous le faire savoir .
Merci .

Utiliser le coupon-réponse ci-après .

✂---

Nom ....

Adresse ....

Est intéressé par l'enquête lutte dirigée .